

Annecy le 14 octobre 2020

Mobilité saisonnière autour du lac L'été 2021 se prépare maintenant

Dans un contexte de crise sanitaire et suite à la période de confinement, l'été 2020 a attiré sur les rives du lac une clientèle de touristes à 90% française et donc plus motorisée que la clientèle habituelle.

Anticipant cette situation, le Grand Annecy et la Ville d'Annecy avaient pris plusieurs mesures en matière de mobilité. Parmi lesquelles, des poursuites d'actions initiées en 2019 comme les navettes des plages, mais aussi des nouvelles actions tests offrant une plus grande place au vélo, telles que les « *coronapistes* ».

Une situation estivale 2020 insatisfaisante

Malgré cette offre de mobilité, les accès aux plages, les déplacements internes aux rives du lac, ou à destination d'Annecy se sont effectués principalement en voiture.

Quelques chiffres :

85% des excursionnistes (visiteurs à la journée) ont utilisé leur voiture.

Les courts déplacements des habitants riverains du lac se sont réalisés à + de 70% en voiture.

Rive droite du lac, 78% des personnes se sont rendus à la plage en voiture. Rive gauche, ils étaient 69%.

Cet été, en fin de matinée, il fallait compter 24 mn pour la liaison Sevrier - Annecy (5 km) et 20 mn le soir, contre 9 mn actuellement.

Afin de préparer une mobilité plus sereine pour la saison estivale 2021 et comme annoncé dès la fin de l'été, une 1^{ère} conférence sur la mobilité saisonnière autour du lac d'Annecy s'est tenue hier à Cap Periaz.

Une conférence pour débattre avec tous les acteurs concernés par la mobilité saisonnière autour du lac



Pour améliorer la mobilité autour du lac d'Annecy dès l'été 2021, il était nécessaire dans un premier temps de comprendre les pratiques et les problématiques de tous les acteurs concernés : les habitants des rives du lac, les touristes séjournant sur place, les visiteurs d'une journée, les professionnels du transport, etc.



En ce sens la conférence du 13 octobre a réuni, à l'invitation de l'Agglomération du Grand Annecy :

- les acteurs économiques, la Sibra, le SDIS, le Grenelle des transports, des associations environnementales, des membres d'associations automobiles, les associations de commerçants, l'UDAF, l'APF, des représentants des sociétés de navigation, des entreprises de livraison et de taxis, les associations et clubs de vélo...
- les institutions et collectivités concernées : les maires des communes du tour du lac, la Préfecture, la Région, le Département, la Communauté de Communes des Sources du Lac, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, le Sila, l'Office de tourisme...

Des ateliers mobilité pour favoriser les échanges et dégager des propositions

Organisée sous forme d'ateliers et sur la base de situations concrètes, cette 1^{ère} conférence sur la mobilité saisonnière a permis :

- d'identifier les points d'amélioration possibles sur les rives du lac,
- de mesurer les marges de manœuvre des différentes offres existantes, qu'il s'agisse de transport en commun, d'aménagements cyclables ou de liaisons lacustres.
- d'identifier des solutions court terme pour apaiser les rives du lac.

Des propositions pour fluidifier la mobilité sur les rives du lac dès l'été prochain

Issues de la concertation des ateliers organisés lors de cette 1^{ère} conférence, des propositions d'améliorations ont émergé.

L'objectif :

Permettre aux habitants comme aux touristes de laisser leur voiture au garage pour se déplacer facilement et de manière apaisée pendant cette période de flux saisonniers intenses.

Parmi elles, l'offre pourrait se structurer autour de la mise en place de plusieurs **parkings relais** sur des lieux stratégiques et sur lesquels seraient mis à disposition :

- une offre nouvelle et conséquente de vélos en libre-service (plusieurs centaines de vélos mis à disposition le long de la RD 1508),
- le déploiement de navettes estivales avec un cadencement renforcé, notamment en fin de journée, et de nouveaux arrêts stratégiques (proximité des campings, hôtels...),

En complément, de nouvelles offres seraient proposées ou redéployées :

- des minibus entre les campings, plages et sites touristiques... avec une meilleure gestion des parkings des plages qui serait recherchée.
- des navettes lacustres améliorées, notamment sur l'axe Doussard - Annecy pour permettre aux touristes d'un jour de venir en bateau sur Annecy.

Une attention toute particulière serait donnée à la politique tarifaire : étude d'une solution « tout en un / Pass mobilité » pour les touristes, comme pour les habitants.

Une aide à l'achat d'un vélo pourrait être envisagée pour les Grands Annéciens.

Une campagne de communication forte sera déployée en amont avec l'ensemble des professionnels du tourisme et l'Office de tourisme « *cet été je laisse ma voiture au garage* ».

Au-delà de ces solutions court terme indispensables au bon déroulement de la prochaine saison estivale, un travail de fond est par ailleurs entrepris sur le long terme afin d'améliorer les infrastructures de mobilité (parkings et P+R, pistes cyclables, voies réservées aux bus, accessibilité, Tram et BHNS...).

Une seconde conférence à la fin de l'année

D'ici la fin de l'année, ces pistes de solutions doivent être travaillées, affinées, précisées, avec toutes les parties prenantes, et leur faisabilité vérifiée.

Il en sortira un plan d'actions que le Grand Annecy présentera lors d'une seconde conférence de la mobilité saisonnière le 8 décembre 2020.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire